

Lancement du Passeport Quoi faire au Québec Passez un été exceptionnel

Montréal, le 20 juin 2016 – La Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) et Festivals et Événements Québec (FEQ) lancent aujourd’hui le **Passeport Quoi faire au Québec**. Tous les Québécois et Québécoises sont invités à vivre pleinement la belle saison en profitant de rabais, promotions et privilèges pour **plus de 100 activités à travers la province**. Disponible au coût de 15 \$ par adulte et à partir de 30 \$ pour une famille avec 2 enfants, il permet **des économies qui totalisent plus de 650 \$**. Simple, convivial et accessible, le Passeport Quoi faire au Québec est LA carte privilèges des activités!

« Avec le Passeport Quoi faire au Québec, nous réalisons pleinement notre mission de rendre plus accessible les attractions et événements du Québec. Nous avons même prévu des **forfaits sur mesure pour les familles** pour assurer une plus grande flexibilité. Nous offrons au Québécois un **guichet unique** qui permet de **faire des économies durant toute l’année**. L’achat et l’utilisation du Passeport contribuent du même coup à stimuler l’économie québécoise et encourager les entreprises touristiques d’ici », mentionne Pierre-Paul Leduc, directeur général de la SATQ-FEQ.

Pourquoi s’abonner au Passeport Quoi faire au Québec?

- Le Passeport vous donne accès à des rabais, des promotions et des privilèges pour plus de 100 activités à travers le Québec.
- Vous pouvez utiliser votre Passeport, peu importe la saison, pendant un an à compter de la date d’achat.
- Vous pouvez utiliser vos rabais pour une escapade, vos vacances, une sortie en famille ou en couple, près de chez vous ou à travers la province.
- Vous pouvez personnaliser votre Passeport familial selon le nombre d’enfants ou d’adolescents que compte votre famille et payer un tarif établi sur mesure pour votre famille.



Comment ça fonctionne?

- Le **Passeport Quoi faire au Québec** est disponible sur le site passeportquoifaire.com.
- Le tarif régulier pour un adulte est de 15 \$. Plusieurs promotions seront offertes au cours de l’été.
- Facile d’accès, il est également possible de se le procurer dans plus de 350 dépanneurs Boni-Soir, Voisin ou Shell Sélect participants à travers le Québec à un tarif préférentiel.
- Les abonnés ont accès en tout temps à des rabais et privilèges ciblés sur le site Web.
- Disponible sous peu, l’application mobile Lookle donnera accès aux offres du Passeport Quoi faire au Québec en tout temps, partout!
- Il ne reste plus qu’à choisir votre activité et à vous présenter avec votre offre promotionnelle et une pièce d’identification avec photo pour avoir du plaisir!



Le retour des beaux jours amène avec lui une abondance d'activités dans toutes les régions du Québec, profitez-en! Pour partir l'été du bon pied, rendez-vous au passeportquoifaire.com.

La SATQ-FEQ tient à remercier les partenaires du projet : Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), PME MTL Centre-Est, Novom Networks, ainsi que Sobeys Québec secteur Multi-surfaces et pétrole.

À propos de la SATQ-FEQ

Respectivement fondés en 1975 et 1992, Festivals et Événements Québec et la Société des Attractions Touristiques du Québec sont deux organismes à but non lucratif ayant pour mission de regrouper les festivals, événements et attractions touristiques du Québec, de les promouvoir, de les représenter auprès de diverses instances et de leur offrir des services qui favorisent leur développement.

– 30 –

Pour plus d'information, des photos ou une entrevue, contactez :

Sylvie Théberge

Directrice générale adjointe

Société des Attractions Touristiques du Québec

Festivals et Événements Québec

514 252-3037 ou 1 800 361-7688, poste 3478, cell. : 514 916-6986

stheberge@satqfeq.com

